

Paris, le 7 mai 2019,

## Samuel Le Bihan, lauréat du Prix Adami de l'artiste citoyen 2019



Bruno Boutleux, David Assouline, Samuel Le Bihan et Jean-Jacques Milteau © Florent Drillon / Adami

Le Prix Adami de l'artiste citoyen a été remis au comédien Samuel Le Bihan le lundi 6 mai 2019 par David Assouline, sénateur de Paris, en présence de Bruno Boutleux et Jean-Jacques Milteau, respectivement directeur général et président de l'Adami.

Depuis trois ans, après Angélique Kidjo en 2018 et Zahia Ziouani en 2017, l'Adami soutient à travers ce prix des artistes, qui mettent leur notoriété au service de la société civile. Doté de 10 000 euros l'artiste récompensé reverse cette somme à la structure citoyenne de son choix.

Citoyen engagé, Samuel Le Bihan co-fonde l'association « **Earthwake** » qui aide à lutter contre le fléau des pollutions plastiques dans les pays émergents. Son principal combat, qu'il considère de son devoir, est l'autisme, cause qui le touche personnellement en tant que père. Il est très investi auprès de l'association « **Autistes sans frontières** » qui milite essentiellement pour l'intégration et la scolarisation en milieu ordinaire des enfants autistes, ainsi que pour la plateforme « **Autisme Info Service** » qu'il a co-fondée cette année, qui permet de mieux informer et orienter les familles et leur entourage.

Ce sont ces trois associations qu'il a décidé de soutenir. Pour lui « c'est grâce à l'action de chacun que la société avance. Je déploie mon énergie à faire bouger les choses et à donner à tous ceux qui participent l'envie d'y croire. »

Jean-Jacques Milteau, a rappelé le rôle essentiel des artistes, celui « de réconcilier l'individuel et le collectif. L'Adami tient à les soutenir non seulement dans leurs projets artistiques, mais aussi dans leurs préoccupations au service des autres. » Concluant sur ces mots d'Albert Camus : « L'art n'est pas à mes yeux une réjouissance solitaire. Il oblige donc l'artiste à ne pas s'isoler ; il le soumet à la vérité la plus humble et la plus universelle. »

**Contact presse :**

Bureau de presse Sabine Arman

[sabine@sabinearman.com](mailto:sabine@sabinearman.com) – 06 15 15 22 24

[doris@sabinearman.com](mailto:doris@sabinearman.com) – 06 61 75 24 86



Retrouvez toute notre actualité sur [www.adami.fr](http://www.adami.fr)

L'Adami accompagne les artistes-interprètes tout au long de leur carrière.  
De la gestion des droits à l'aide à la création, nous soutenons et défendons  
leur travail en France et dans le monde.